

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.862.002.1 DU 31 DECEMBRE 1992

**Calibreur acoustique BRUEL ET KJAER  
modèle 4228  
(CLASSE I)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 27 OCTOBRE 1989 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET AU CONTROLE DES SONOMETRES.

**FABRICANT**

BRUEL ET KJAER, 2850 Naerum, Danemark.

**DEMANDEUR**

BRUEL ET KJAER FRANCE, 46, rue du Champoreux, BP 33, 91541 Mennecy Cedex.

**OBJET**

La présente décision renouvelle l'approbation de modèle prononcée par décision n° 90.2.02.932.1.1 du 30 novembre 1990 (1).

**VALIDITE**

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, décembre 1990, page 1649.